

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE

Société foncière en Syrie
(*La Journée industrielle*, 20 avril 1921)

Cette société anonyme en formation pour objet l'acquisition et l'exploitation de tous immeubles, en tous pays et plus particulièrement en Syrie. Le siège est à Paris, 7, rue Auber. Le capital est fixé à 10 millions, en actions de 500 fr., toutes à souscrire en espèces. Il est en outre crée 4 000 parts bénéficiaires, qui sont remises en rémunération d'apports au fondateur, M. le comte Cressaty, 7, rue Auber, à Paris.

Société foncière de Syrie
(*La Journée industrielle*, 5 août 1921)

La première assemblée constitutive de cette société a eu lieu le 3 août; elle a fixé à 10 millions de francs l'importance du capital social, divisé en 20.000 actions de 500 fr. chacune. Il a été créé, en outre, 4.000 parts de fondateur.

À signaler que le capital social pourra être porté à 100 millions sur simple décision du conseil d'administration.

Les parts donneront droit à 20 % des bénéfices, après attribution de 5 % à la réserve légale et d'un dividende de 5 % aux actions.

Société foncière de Syrie
(*La Journée industrielle*, 25 août 1921)
(*Le Journal des finances*, 1^{er} septembre 1922)

Les actionnaires de cette société, réunis hier, en assemblée ordinaire, au siège à Paris, 7, rue Auber, ont ratifié l'accord, d'un caractère privé, intervenu entre le conseil d'administration et le directeur de la société.

Société foncière de Syrie
(*La Journée industrielle*, 25 août 1922)

Les actionnaires de cette société, réunis hier, en assemblée ordinaire, au siège à Paris, 7, rue Auber, ont ratifié l'accord, d'un caractère privé, intervenu entre le conseil d'administration et le directeur de la société.

Société foncière de Syrie
(*La Journée industrielle*, 8 septembre 1922)

Cette société qui, ainsi que nous l'avons annoncé, était en voie de formation, vient d'être définitivement constituée. Rappelons qu'elle est au capital de 10 millions en actions de 500 fr. toutes souscrites en numéraire. Les premiers administrateurs sont: MM. Louis de Becdelièvre, à Nantes, rue Tournefort, 2 ; Élion de la Celle, à Aix-les-Bains, avenue de la Gare, 13 ; Henri de Cressac ¹, au château de la Touche, près Marnay (Vienne) ; Michel-Séiim Cressaty, directeur de la Banque française d'Égypte, au Caire (Égypte), [rue] Charles-Abbas, 205 ; Joseph de Daran ², à Villechéroux. commune de Brigueil (Charente) ; Maxime Ficatier ³, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Paris, rue Faraday. 8 ; Joseph de Goldlewski, à Paris, rue de Varenne, 36 ; Martial d'Hugonneau, à Villechéroux, commune de Brigueil (Charente) ; et Charles de Suyrot ⁴, au château du Mazeau, commune de Fontenay-le-Cointe (Vendée).

À la Société Industrielle de Lille
(*La Journée industrielle*, 7 juin 1924)

M. le comte Cressaty, de Damas, a fait, devant une nombreuse assistance, une conférence des plus instructives sur la Syrie. Après avoir rappelé le rôle historique de la Syrie, M. Cressaty souligna tout ce que l'on pouvait attendre d'un pays aussi favorisé par la nature : 200.000 à 300.000 balles de coton par an ; 300.000 à 400.000 de laine, des céréales en quantité très importante.

Le développement de la Syrie est lié étroitement à l'action de notre pays, qui travaille aujourd'hui à faire de cette terre une des plus fertiles, une des plus productives de la Méditerranée. Déjà, le haut commissariat français a tracé plus de 1.500 kilomètres de route, réparé deux cents aqueducs, construit 70 ponts. De vastes projets d'irrigation sont à l'étude. Une ligne de chemin de fer, destinée à relier Alep à Alexandrette, est en construction. Elle permettra une pénétration rapide des Indes et de la Perse. Alexandrette. d'autre part, est appelée à jouer un rôle prépondérant dans les transactions économiques, étant le débouché naturel de la Cilicie, de l'Arménie, de la Perse, de la Mésopotamie et des régions pétrolifères de Mossoul.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 12 juillet 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier au siège social, 7, rue Auber, à Paris, a approuvé les comptes du premier exercice social, clos le 31 décembre 1923., se soldant par un

¹ Vicomte Henri de Cressac, du château de la Touche à Marnay (Vienne). Il épouse en 1893 Marie-Antoinette de Cressac-Bachélerie. D'où Alix, mariée en 1919 à Jacques de Broqueville, et Gérard (1899), marié en 1926 à Ghislaine de Mérode. En 1899, il est président de la Jeunesse royaliste de la Vienne, ce qui lui vaut d'être perquisitionné. En 1912, il est nommé par le duc d'Orléans, exilé à Bâle, président du comité royaliste de la Vienne en remplacement du comte Fruchard, administrateur de la Banque française d'Égypte. En 1921, il assiste au remariage de Cressaty avec Germaine Jacquard. Chevalier de l'ordre de Malte. Avis de décès : *Le Journal des débats*, 2 mai 1935 : ci-dessous

² Joseph de Daran : marié en 1917 à Marie Françoise Amélie d'Hugonneau, sœur de feu la comtesse Cressaty.

³ Maxime-Alexandre Ficatier (1863-1926), inspecteur général des Ponts et Chaussées ; délégué technique à Paris du gouverneur général de l'A.-O.F.

⁴ Charles de Suyrot (1859-1940), au château du Mazeau, à Saint-Michel-le-Cloucq, par Fontenay-le-Comte (Vendée). Marié à Anne-Marie de Clock de Longueville, puis (1903) Marie-Antoinette de la Bastille. Administrateur de la Banque hypothécaire franco-égyptienne (autre affaire Cressaty).

bénéfice net de 4.280 fr. qu'elle a décidé de reporter à nouveau après prélèvement de 214 fr. pour la réserve légale.

Cet exercice a été un exercice d'attente, la société ayant décidé d'ajourner l'ouverture de ses opérations en raison des événements d'ordre politique qui se sont déroulés en Turquie.

Banque française d'Égypte
(*Le Journal des finances*, 24 octobre 1924)
www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Banque_francaise_d'Egypte.pdf

L'assemblée extraordinaire du 13 courant a décidé le rachat des parts de fondateurs et approuvé l'apport à titre de fusion à la « Société foncière de Syrie », et voté la dissolution éventuelle de la société. Les porteurs de parts ont approuvé ces résolutions.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 8 août 1925)

L'assemblée ordinaire tenue récemment, au siège social, 7, rue Auber, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1924, se soldant par un bénéfice net de 5.810 fr. 50, qu'elle a décidé de reporter à nouveau, après prélèvement de 290 fr. 40 pour la réserve légale.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 11 juillet 1929)

L'assemblée ordinaire tenue le 27 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1928, présentant un bénéfice net de 846.496 fr. 42.

Les actionnaires ont fixé le dividende à 3 1/2 %, soit 17 fr. 50 brut par action, payable depuis le 1^{er} juillet. Un reliquat de 44.877 francs 85 a été reporté à nouveau.

M. P.-A. Helmer, administrateur sortant, a été réélu.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*L'Information financière, économique et politique*, 12 juillet 1930)

L'assemblée ordinaire du 10 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1929, faisant apparaître un solde bénéficiaire de 1.081.000 francs.

Le dividende a été fixé à 4 %. Il a été reporté à nouveau 148.989 francs.

Le rapport indique que le premier effort de la société a été porté en attendant une décision dans le choix du port devant servir d'aboutissement au pipe-line de Mossoul, sur la capitale du Liban : Beyrouth. La société y possède d'importants lots de terrains à bâtir, dont la valeur est en accroissement.

MM. le vicomte de Becdelièvre et Joseph Daran, administrateurs sortants, ont été réélus. La nomination de M. Emmanuel Bourguet, comme administrateur, a été ratifiée.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 10 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1930 présentant un produit brut de 1.706.279 francs 30 et un produit net de 875.038 francs 30. Sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé de prélever 815.687 francs 35 pour faire face à la dépréciation du portefeuille-titres et de reporter à nouveau le reliquat disponible de 59.350 francs 95.

Le vicomte de la Celle, administrateur sortant, a été réélu.

FONCIÈRE DE SYRIE
(*Le Journal des finances*, 17 juillet 1931)

L'exercice 1930 se solde par un bénéfice de 875.038 francs que l'assemblée du 9 juillet a affecté à concurrence de 815.687 francs à la dépréciation du portefeuille. L'an dernier, le bénéfice de 1.081.060 francs avait permis de distribuer un dividende de 4 %.

Le rapport indique notamment que la société a acquis de nouvelles parcelles de terrain dans les deux zones de Beyrouth. Le chiffre d'affaires du département commercial a été supérieur au précédent qui était le plus haut réalisé jusqu'ici. Malgré la crise, la situation économique de la Syrie a marqué de nouveaux progrès.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 8 juillet 1932)

Réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence du général Vidal, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931 présentant un bénéfice brut de 2.015.506 fr. et un bénéfice net de 1.182 351 fr. Compte tenu du report antérieur de 59 350 fr.. le solde disponible s'élève à 1.211.703 fr. Il été affecté à l'amortissement du montant de la dépréciation de certains éléments de l'actif.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 5 juillet 1933)

Bénéfice net 1932 : 488.293 fr. Aux amortissements : 480.000 fr. Report à nouveau : 3.293 fr.

En l'honneur du gouverneur général de l'Indochine Robin
(*Le Journal des débats*, 22 avril 1934)

Le Syndicat des journaux de France extérieure a donné son déjeuner mensuel en l'honneur et sous la présidence du gouverneur général Robin, déjeuner auquel assistaient M. le maréchal Lyautey, les résidents supérieurs Chatel et Pagès.

Parmi les assistants, on remarquait ... le comte Cressaty ⁵ ...

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1934)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1933 faisant apparaître un produit brut de 1.353.031 francs 38 et un disponible, avant amortissements, de 605.697 fr. 89.

Une somme de 600.000 fr. ayant été affectée aux amortissements, le reliquat de 5.897 fr. 89 a été reporté à nouveau.

La nomination du comte Georges Collinet de la Salle, élu administrateur, a été ratifiée et le général Vidal et le vicomte de Cressac, administrateurs sortants, ont été réélus.

NÉCROLOGIE
Vicomte Henri de Cressac
(*Le Journal des débats*, 2 mai 1935)

Nous apprenons la mort du vicomte de Cressac de Soleuvre, bailli, grand'croix d'honneur et de dévotion de l'ordre de Malte, décédé à Poitiers.

Société foncière de Syrie
(*La Journée industrielle*, 3 mai 1935)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1934. présentant un produit brut, y compris le report antérieur, de 1.594.316 francs.

Après déduction des frais généraux et charges statutaires, une somme de 613.496 francs a été affectée aux amortissements, un reliquat de 5.363 fr. étant reporté à nouveau.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 24 avril 1936)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1935. Le produit net ressort à 592 596 fr. Après affectation de 585 655 fr. aux amortissements, il a été reporté nouveau 6.941 francs.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1875 :

Général Vidal, pdt ; comte Cressaty, v.-pdt-adm.-dir. ; vte de Becdelièvre, vte de la Celle, J. de Daran, Ch. de Suyrot, E. Bourguet, cte de la Salle.

⁵ Cressaty était veuf d'une Dlle d'Hugonneau. Or une Dlle D'Hugonneau de Boyat était mariée à Gabriel Guidon-Lavallée, employé des Douanes et régies de l'Indochine, dont le frère aîné, Richard, était à la tête d'une plantation de café dans le Thanh-Hoa.

Commissaires des comptes : J. Legras, J. de Godlewski.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 11 août 1937)

L'assemblée ordinaire tenue le 31 juillet a approuvé les comptes l'exercice clos le 31 décembre 1936, présentant un produit brut de 2.502.762 fr., y compris le report à nouveau de 6 millions 941.000 fr. Une somme de 1 million 130.629 fr. a été affectée aux impôts, contributions et frais divers et 1.331.566 francs aux amortissements. Un reliquat de 6.566 fr. a été reporté à nouveau. Le vicomte de La Celle, administrateur sortant, a été réélu.

Offres d'emploi
Emplois de bureau, secrétaires
(*Le Figaro*, 18 février 1938)

On demande secrétaire très lettré. — S'adresser : Comte Cressaty, 7, r. Auber, Paris.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juin 1938)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1937, faisant ressortir un bénéfice net de 2.744.387 fr., qui a été affecté intégralement aux amortissements.

À la Société de géographie commerciale
(*Le Temps*, 11 juillet 1939)

Le 590^e déjeuner mensuel de la Société de géographie commerciale et d'études coloniales a eu lieu aujourd'hui au cercle des Nations, sous la présidence de M. F. Dupont, député de Paris.

À la fin du repas, le colonel Monet a exposé l'état actuel de la question du chemin de fer Méditerranée-Niger [Transsaharien*], actuellement en instance devant la commission sénatoriale des colonies.

Le professeur Georges Blondel, du Collège de France, a fait connaître la situation générale extérieure en Europe centrale, et le général Brissaud-Desmaillet, secrétaire général de la Société de géographie, la situation en Extrême-Orient. Parmi les nombreux convives, on notait M. Louis Marin, président, et M. Jacobson, vice-président de la société ; l'amiral Mornet et la marquise de Noailles, le comte Cressaty, le général Barbe, le gouverneur Merwart, le commandant Delingette, M. Barbet, ancien président de la Société des ingénieurs civils.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 407 :
Conseil : *idem* 1937..

Commissaires des comptes : J. de Godlewski, Ch. Hartog.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 427 :
Comte Cressaty, pdt. ; vte de Becdelièvre, vte de la Celle, cte de la Salle, J. de Baritault, H. Cantiget, E. Zananiri.
Commissaires aux comptes : MM. de Godlewski, Ch. Hartog.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 460 :
Comte Cressaty, pdt. ; vte de Becdelièvre, vte de la Celle, cte de la Salle, Veuillot, Darde.
Commissaires aux comptes : G. Bolle.

CAPITAL DE 165 MF (1949)
REGROUPÉ EN TITRES DE 3.000 FR. LE 1^{er} OCTOBRE 1951.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE

Nouvelle dénomination
SOCIÉTÉ FONCIÈRE DU LEVANT
Assemblée extraordinaire
du 18 j...

Société anonyme

Capital 165.000.000 de fr.
divisé en 55.000 actions de 3.000 fr. chacune
Statuts déposés chez M^e Mouchet et chez M^e Benoist, notaires à Paris
Siège social à Paris

ACTION DE TROIS MILLE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Cressaty (?)

Un administrateur (à droite) : Darde

Fortin. Nevers Paris

Société foncière de Syrie
(*L'Économie*, 1952)

Il y a trois ans (dans notre numéro du 31 décembre 1949), rendant compte de l'assemblée des actionnaires de cette société (tenue le 24), nous nous plaisions à décrire le cadre suranné et l'atmosphère de distinction mondaine qui, selon une tradition toujours suivie, caractérisaient cette réunion.

Les temps ont changé. Le 22 décembre dernier, les actionnaires, appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 1951, ont délibéré dans le vacarme, et c'est seulement à la majorité — à vrai dire importante — que les résolutions ont été votées.

Que s'est-il donc passé depuis trois ans ? Ayant, pendant ce temps, mis plusieurs fois en lumière, d'une part, l'opulence de la société et, d'autre part, la médiocre rentabilité de ses titres, il nous est permis de penser que nos lecteurs ne sont pas très surpris.

En fait, un actionnaire a, depuis, tenté de grouper autour de lui ses congénères et a déclaré au conseil une guerre qu'il mène à coup de tracts et de circulaires. En tout dernier lieu, il a envoyé aux actionnaires la copie d'une lettre qu'il a adressée le 24 septembre 1951 aux deux scrutateurs ayant siégé au bureau de l'assemblée ordinaire du 18 décembre 1951, où ils détenaient les pouvoirs en blanc d'actionnaires possédant ensemble 50.000 actions.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 288 :

Comte Cressaty, pdg. ; vte de Becdelièvre, vte de la Celle, E. Zanarini, Veuillot, Darde, G. Pector.

Commissaires aux comptes : E. Levasseur, G. Bolle.

FONCIÈRE DE SYRIE
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 mai 1954)

L'assemblée extraordinaire du 28 avril a décidé la conversion des parts en actions au moyen de l'échange de 20 parts contre 7 actions de 3.000 fr. nominal.

Une assemblée des porteurs de parts qui devait se tenir ensuite n'ayant pu réunir le quorum, a été reportée au 12 mai.

FONCIÈRE DE SYRIE
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 mai 1954)

L'assemblée des porteurs de parts du 12 mai a approuvé la conversion des parts en actions au moyen de l'échange de 20 parts contre 7 actions.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE

(L'Information financière, économique et politique, 23 décembre 1954)

L'assemblée ordinaire du 21 décembre a approuvé les comptes de 1953 se soldant par un bénéfice de 46,949.845 fr. et voté le dividende prévu de 341 fr. net par action.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE

[Desfossés 1956/293]

S.A., août 1922.
Paris, 7, rue Auber.
Cressaty (comte), 293 (pdg Foncière de Syrie).
Denais (Joseph)[1877-1960][cm Paris, député Seine], 293 (Foncière de Syrie), 489 (Entrepôts frigo. des halles de Paris).
La Celle (Vte de), 293 (Foncière de Syrie).
Godlewski (comte de)[x/], 293 (Foncière de Syrie).
Charbonnier (P.), 293 (Foncière de Syrie), 1599 (Ciment armé Demay frères, Reims).
Darde (Raymond)[x /00][fils de Félix (1856-1937), général, et neveu d'Ernest Darde, inspecteur de l'enregistrement, puis commissaire aux comptes des États Orosdi-Back][Inspecteur d'assurances][Ép. Dlle de Tinguay de Beaupuy. Dinard. 4 fils dt l'aîné, Christian, gén. d'armée aérienne], 293 (Foncière de Syrie).
Zananiri (E.), 293 (Foncière de Syrie).

Levasseur (E.), 293 (comm. cptes Foncière de Syrie), 1769 (comm. cptes Expl. forest. afric.).
Bolle (G.), 293 (comm. cptes Foncière de Syrie).
Pulliat (P.), 293 (comm. cptes Foncière de Syrie).

OBJET : Acquisition, exploitation, mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non en Syrie ou dans tous autres pays et toutes opérations immobilières et mobilières ; prêts hypothécaires. Opérations commerciales, avec un centre d'activité au Soudan égyptien où ont été établis des agences et comptoirs d'achat. Filiale : Société des Magasins généraux de la Bastille.

CAPITAL SOCIAL : 207 millions de fr., divisé en 69.000 actions de 3.000 fr. À l'origine, 10 millions en 20.000 actions de 500 fr. Porté à 22 millions en 1924. Porté en 1947 à 44 millions par émission à 600 fr. de 44.000 actions nouvelles (1 pour 1). Porté à 55 millions par distribution de réserves, puis en 1948 à 110 millions par émission à 650 fr. de 110.000 actions nouvelles (1 pour 1). Porté en 1949 à 165 millions par élévation du nominal de 500 à 750 fr. Regroupement en titres de 3.000 fr., à partir du 1^{er} octobre 1951. Porté en 1954, à 207 millions par création de 14.000 actions de 3.000 fr. destinées à l'échange de parts (7 pour 20 dixièmes).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividendes et tantièmes
1948	16.591	7.735
1949	7.142	14.703
1950	19.502	18.703
1951	8.508	8.082
1952	28.818	22.628
1953	46.970	29.621

1954	66.540	43.041
------	--------	--------

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE SYRIE
(*L'Information financière, économique et politique, 27 juin 1957*)

Il sera proposé de répartir un dividende brut de 1.000 francs par action pour l'exercice 1956.

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 18 juillet, à l'issue de l'ordinaire, pour décider le changement de la dénomination actuelle de la société en celle de Société foncière du Levant.
